

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 30 juin 2009 à 18 h 30, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Sylvie Dupont-Simard, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Monsieur Denis Émond

Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin, commissaire représentante du comité de parents.

Monsieur Robert Vadeboncoeur est arrivé à 18 h 34.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer
Monsieur Serge Carpentier

Directeur des Services des ressources humaines
Secrétaire général et directeur des communications

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 53 0609 : Madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0609-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 54 0609 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 19 mai 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0609-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 55 0609 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE d'accorder, conformément aux dispositions liant le concernant, un congé sabbatique à traitement différé à monsieur François Garceau, enseignant, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée de six (6) mois soit du 23 août 2010 au 28 janvier 2011, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2009.

Adopté unanimement

Congé sans
traitement

RÉSOLUTION CE 56 0609 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps complet soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 aux personnes suivantes :

- ✓ Jacinthe Leroux, conseillère d'orientation, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ Marie-Claude Dubuc, enseignante, à l'école Centrale à La Tuque.

Adopté unanimement

Engagements

RÉSOLUTION CE 57 0609 : CONSIDÉRANT, à la suite d'affichages que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Nancy Moisan, secrétaire, poste régulier à temps partiel de 14 heures/semaine, aux Services éducatifs (20 %) et Secrétariat général (20 %), à l'école secondaire Champagnat à La Tuque), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009;
- ✓ Annie Tousignant, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 22,5 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud (35,71%) et à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan (28,57 %), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009;

Président

Secrétaire

- ✓ Lyse Gagnon, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain (28,57 %) et à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère (28,57 %), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009;
- ✓ Marie-Ève Mongrain, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 22,5 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface (35,71%) et à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel (28,57 %), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009;
- ✓ Micheline Rouette, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009;

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions liant applicables.

Adopté unanimement

Monsieur Robert Vadeboncoeur arrive à ce moment-ci.

Monsieur Denis Émond questionne à savoir si un poste de professionnel devenu vacant sera aboli. Des vérifications seront faites sur ce dossier.

À 18 h 40, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 58 0609 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire